



TARIFS MODULES *
Accueils de loisirs périscolaires
**Communauté de communes
du PAYS DE SAINTE ODILE**

Année 2024/2025

*** Selon quotient familial**

QF <= 750 €	>	T1
750 € < QF < 1500 €	>	T2
QF >= 1500 €	>	T3

LES JOURS SCOLAIRES

Les forfaits mensuels:

	Forfait 4 jours			Forfait 3 jours			Forfait 2 jours			Forfait 1 jour		
	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3
(contrat sur l'ensemble de l'année scolaire soit 10 mensualités)												
Midi uniquement	156,10	162,30	168,80	117,10	121,70	126,60	85,90	89,30	92,80	44,90	46,70	48,50
Soir uniquement (jusqu'à 18h30)	92,30	96,00	99,80	69,20	72,00	74,90	50,80	52,80	54,90	26,50	27,60	28,70
Formule Midi et Soir	236,00	245,40	255,20	177,00	184,00	191,40	129,80	135,00	140,40	67,90	70,60	73,40

Les tarifs en cas d'accueil ponctuel:

	T1	T2	T3
Midi uniquement	13,60	14,10	14,70
Soir uniquement (jusqu'à 18h30)	8,00	8,30	8,60
Formule Midi et Soir	20,50	21,30	22,20

Fratrie :
une réduction de 5 %
s'applique quelque
soit le
nombre d'enfants

LES MERCREDIS RECREATIFS

Les forfaits mensuels:

	T1	T2	T3
Mercredi demi-journée avec repas	36,40	37,90	39,40
Mercredi journée complète	51,40	53,50	55,60

Les tarifs en cas d'accueil ponctuel:

	T1	T2	T3
1/2 journée mercredi sans repas	12,50	13,00	13,50
1/2 journée mercredi avec repas	17,30	18,00	18,70
Mercredi avec repas	21,40	22,30	23,20

Les tarifs affichés sont des tarifs subventionnés par la Communauté de Communes.

Une MAJORATION de 20% est donc appliquée aux enfants NE RESIDANT PAS dans la Communauté de Communes.

Sur l'ensemble des tarifs

LA SEMAINE DE VACANCES

	T1	T2	T3
Semaine de 3 jours (si jours fériés)	51,10	53,20	55,30
Semaine de 4 jours (si jour férié)	68,20	70,90	73,70
Semaine de 5 jours	85,20	88,60	92,10

Date: 20/06/2024

Pour la Communauté de Communes :



[Signature]

Pour l'ALEF:

Laurent BECK

Directeur Général

